



Re: PROJET DE PLU - AVIS PPA

À partir de inspectiondessites78 - DRIEAT IF/SNP/DSP emis par CHAPRON France (Inspectrice des sites) - DRIEAT IF/SNP/DSP <inspectiondessites78.dsp.snp.drieat-if@developpement-durable.gouv.fr>

Date Mar 11/02/2025 16:59

À Sylvie BOURDON <sbourdon@noisyleroi.fr>

Bonjour Madame Bourdon,

J'espère que vous allez bien. Désolée pour ce délai de réponse tardif.

Il est dommage que la zone UE qui se situe dans le site classé n'ait pas fait l'objet d'un zonage particulier et par conséquent d'un règlement à part.

La zone ZAU, ne colle pas exactement au site classé. Dommage aussi car ces parties là ne pourront pas être constructibles au même titre que le reste.

Pour la zone A, ne pourrait-on pas préciser que seuls les bâtiments d'habitation nécessaires à l'activité agricoles seront autorisées et avec la preuve que la proximité de cette habitation avec l'activité doit être essentielle à celle-ci?

Autrement tout le reste est très bien.

Je vous remercie et bien cordialement,

France CHAPRON

Inspectrice des sites et chargée de mission paysage des Yvelines
Architecte et urbaniste de l'état
DRIEAT/SNP/DSP

12 cours Louis Lumière 94300 Vincennes

Bureau : 127

Tel : +33 187364483 - Mobile : +33 762768695

www.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Régionale et
Interdépartementale de
l'Environnement, de
l'Aménagement et des Transports
d'Île-de-France**

Le 14/01/2025 à 11:05, > sbourdon (par Internet) a écrit :

Bonjour Madame CHAPRON,

Je profite de ce mail pour vous souhaiter une très belle année 2025.

J'ai envoyé aux personnes publiques associées le projet de PLU arrêté par le Conseil Municipal le 4 novembre.

Je voulais m'assurer que vous en avez bien été destinataire, à toute fin utile le projet est en ligne sur le site internet de la ville :